

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 06-11-2012

Présents : Pierre ROUMILHAC, Christophe BOISSEUIL, Daniel DEBOURGES, Laurent IMBERT, Alexandre COLIN, Jean-Marc NEGRIER, Christophe VILLEGER, Henriette DUPINET

Absents : Denis DERVIN, Hélène MAGRIT

Secrétaire de séance : Daniel DEBOURGES

- **Approbation du compte rendu du dernier conseil :**

Après délibérations, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu du précédent conseil, en abrogeant l'article concernant le monument aux morts.

- **Décision modificative :**

Afin de permettre de couvrir les frais de publication de la carte communale s'élevant à 220 euros, le conseil municipal décide à l'unanimité de créditer de 100 euros le compte 202, en provenance du compte 2111.

- **Embauche d'un agent :**

Après un départ à la retraite, le conseil municipal décide à l'unanimité d'embaucher le CAE actuel, au titre de stagiaire. Le grade de cet agent, calculé par le centre de gestion selon son relevé de carrière, sera adjoint technique de 2^{ème} classe, au 6ème échelon de l'échelle 3 à l'indice majoré 313, sur une base de 20 heures hebdomadaires.

Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, pourrait nous octroyer une aide pour l'embauche d'un contrat aidé.

- **Participation financière à la protection des agents :**

Le dernier conseil avait adopté le principe de participation de la commune à la protection des agents. Le centre de gestion n'ayant eu que très peu de réponses, ne donne pas suite au projet de contrat collectif.

Le conseil municipal décide donc à l'unanimité d'opter pour la labellisation des contrats, avec une participation communale d'un montant de cinq euros pour la prévoyance, et dix pour la santé.

- **Demande de subvention :**

Une demande de subvention nous est parvenue de l'AFM téléthon.

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

- **Compte-rendu de l'enquête publique pour les terrains de Puyplat et la Terrade :**

Après l'enquête publique qui a eu lieu du 5 au 19 octobre, le commissaire enquêteur a remis son rapport qui émet un avis favorable à ce projet, à condition qu'une servitude d'écoulement des eaux soit incluse à l'acte pour le chemin de la Terrade.

Après délibérations, le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ce rapport.

- **Questions diverses :**

Travaux voirie 2013 : Le Conseil Général va modifier les conditions d'attribution des subventions pour les grosses réparations à la voirie communale. Auparavant, chaque conseiller général disposait d'une enveloppe qu'il distribuait selon ses critères (longueur de voirie, montant des travaux...). Dorénavant, les fonds, qui seront néanmoins doublés, proviendront de l'enveloppe des CDDI, ce qui impliquera que les demandes devront transiter par la communauté de communes.

11 Novembre : La cérémonie aura lieu à 11 heures.

Réception des travaux de Charbonnières : Elle aura lieu jeudi 15 à 11 heures.

Bulletin municipal : Les articles devront parvenir à la mairie avant le 30 novembre.

Noël des enfants : Le principe d'une séance cinéma suivie d'un goûter est retenu pour le 22 décembre.

Date des vœux et du repas communal : Les vœux auront lieu le premier vendredi de janvier (le 4), le repas quant à lui est fixé au 20 janvier.

Un problème de ramassage scolaire semble se poser au Bourg, le car passant dans le mauvais sens.

- **Date du prochain conseil** : Elle est fixée au 13 décembre

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question soulevée, la séance est levée à 22 heures